

Gestion Urbaine de Proximité

La ville déploie d'importants moyens humains et matériels pour assurer un cadre de vie agréable, et bien sûr sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques. Le maintien d'un cadre de vie agréable d'une ville dépend aussi et avant tout du civisme de chacun, des comportements de l'ensemble de ses habitants comme de ses visiteurs et de leur respect du travail effectué afin d'offrir durablement l'image d'une ville accueillante et propre au quotidien.



La Gestion Urbaine de Proximité
Un problème de : ◦ propreté ◦ stationnement ◦ voirie ◦ éclairage public
Contactez le  **N° Vert 0 800 88 13 81** (appel gratuit) ou gup@mairie-colombes.fr

Il s'agit d'une responsabilité partagée en faveur de l'intérêt général où le bon sens citoyen de chacun prend tout son sens : ayez le réflexe d'appeler la GUP au 0800 88 13 81 quand vous voulez signaler un dysfonctionnement sur l'espace public :

- Un problème de voirie : trou sur la chaussée ou sur le trottoir... retraçage de marquage au sol, remplacement des plaques de rues, dégradations sur le mobilier urbain...
- Un problème de signalisation : panneau défectueux, descellé...
- Un problème de propreté : dépôt sauvage, tags, déjections canines, balayage, poubelles cassées...
- Un problème d'éclairage public : lampadaire défaillant, signalisation tricolore...
- Un problème d'espaces verts : végétaux dangereux sur la voie publique ou dans les parcs et jardins, tonte de pelouse, branches cassées, des espaces verts endommagés...
- Un problème d'eau et d'assainissement : fuite d'eau sur chaussée, plaque d'égout dangereuse...
- Un problème lié au stationnement : stationnement gênant ou abusif, voiture ventouses, épave...
- Un problème d'hygiène ou de salubrité publique : animaux morts sur l'espace public, rats,...

Pour les problèmes de « Tranquillité Publique » : nuisances sonores, conflits de voisinage, ivresse manifeste, les usagers sont invités à contacter la Police Municipale au 01.47.60.41.48

Retrouvez tous les renseignements sur les jours de collecte des ordures ménagères, du verre, , toutes les informations sur les encombrants et le tri sélectif [dans les pages de la propreté](#)

La GUP, qu'est-ce que c'est ?

Un numéro vert : 0800 88 13 81, accessible le lundi de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

En dehors de ces horaires d'ouverture vous pouvez :

- laisser un message vocal sur le répondeur du numéro vert
- [formuler votre demande en ligne via le formulaire](#)
- adresser un mail gup@mairie-colombes.fr

Une équipe dédiée : à la disposition des Colombiens pour réceptionner l'ensemble des dysfonctionnements constatés sur l'espace public. Elle se charge de réceptionner, d'analyser et de transférer l'information aux services municipaux compétents afin que les signalements soient pris en compte et traités dans les meilleurs délais. Elle s'inscrit dans une réelle démarche de proximité et d'écoute permettant ainsi de répondre au plus vite à chaque sollicitation.

Un suivi personnalisé : à la réception de votre demande un agent de l'équipe GUP prendra contact avec vous afin de vous informer des suites données à votre demande.

Tout problème nécessitant une intervention immédiate pour faire cesser un danger doit être signalé téléphoniquement aux numéros d'urgences habituels.

Informations du bas de page

Hôtel de ville de Colombes Place de la République

92700 Colombes

01 47 60 80 00

Nous contacter

du lundi au vendredi

de 8h30 à 17h30

samedi de 9h à 12h

<http://migration.colombes.fr.stratis.fr/citoyennete-et-participation/gestion-urbaine-de-proximite-934.html>

